

CLAUSES DE TRANSPORT

La compagnie « GLOBEX COURRIER EXPRESS INTERNATIONAL INC. » ci-après « Globex » assure au moyen d'un réseau international auquel elle participe, le transport et la livraison de documents et colis pour le compte du client ci-après dénommé "expéditeur". Le transport et la livraison sont soumis au présent contrat.

I. Conditions générales

1. En remettant pour fin de transport l'envoi désigné ci-après, l'"expéditeur" reconnaît que la présente lettre de transport non négociable a été établie par lui-même, ou en son nom à son compte et à ses risques par Globex, agissant seulement comme agent sans aucune responsabilité de sa part. L'"expéditeur", par la présente, certifie que toutes les mentions ont été vérifiées et sont correctes, et accepte toutes les Clauses de Transport énoncées dans le présent document.
2. Si aucun niveau de service n'est sélectionné sur un bordereau d'expédition manuel de Globex, le niveau de service "Express" sera utilisé pour les envois au Canada, vers les États-Unis ainsi que pour les destinations internationales.
3. Les marchandises décrites dans le présent contrat sont acceptées pour le transport et la livraison en bon état apparent, sauf indication contraire.
4. Globex peut, pour accélérer la livraison d'un envoi, se substituer à un autre transporteur y compris un transporteur terrestre sans changer la nature et les conditions du présent contrat.
5. Globex n'accepte aux fins de ce présent contrat aucun passeport, bijoux (excepté bijoux de fantaisie), tabac, alcool, chèques de voyage, argent liquide, ainsi que certaines matières dangereuses.
6. L'"expéditeur" doit fournir toutes les informations et déclarations de valeur relatives à l'envoi nécessaires pour toute autorité douanière, administrative, sanitaire ou autre et sera responsable pour tout dommage résultant de déclarations fausses, erronées ou divergentes.
7. Il est de l'essence même du contrat que les droits et taxes relatifs à l'envoi de marchandises sont toujours facturés au destinataire à moins d'avis contraire.

II. Livraisons

Temps de livraison non garantis à l'exception des services Globex 9h00, 10h30, 12h00, Samedi et Express Plus.

III. Limitation de responsabilité

1. La responsabilité de Globex en cas de pertes, dommages ou retards subis par les marchandises sera limitée à un maximum de cent dollars canadiens (100 \$) par envoi, à moins que l'"expéditeur" ait pris une assurance supplémentaire sur les marchandises. Cette limite s'appliquera même en cas de faute ou de négligence de la part de Globex.
2. Globex, dans le cas de perte ou dommage matériel subi par un envoi, ne sera pas tenu responsable de la PERTE DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES QU'ELLE AIT OU NON CONNAISSANCE DE L'ÉVENTUALITÉ D'UN TEL DOMMAGE. Globex ne sera pas responsable de vos actes ou omissions y compris entre autres, toute déclaration de cargaison inexacte, d'emballage, de protection, d'estampillage, ou d'indication d'adresse inadéquats ou insuffisants, ou des actes ou omissions du destinataire ou de toute personne ayant un intérêt dans l'envoi. Par ailleurs, Globex ne sera pas responsable si l'expéditeur ou le destinataire manquent à toute condition de cet accord. Globex ne sera pas responsable de la perte, du dommage, du retard, des livraisons incomplètes, des erreurs de livraison, de l'absence de livraison, des informations fautives ou de l'incapacité de fournir de l'information résultant d'événements indépendants de sa volonté y compris, entre autres, les cas de force majeure, dangers aériens, conditions météorologiques défavorables, retards techniques, actes d'ennemis publics, guerres, grèves, agitation civile, ou actes ou omissions des autorités publiques (y compris des agents des douanes et de la santé) ayant l'autorité réelle ou apparente.
3. Envoi en service international ou domestique : En cas de retard à la livraison d'un envoi international ou domestique, Globex réduira, selon les circonstances, ses frais de transport au niveau de service réellement exécuté UNIQUEMENT sur ses services de livraison GARANTIS (Services Globex : 9h00, 10h30, 12h00, Samedi et Express Plus). Envoi en service local : En cas de retard à la livraison d'un envoi local, Globex réduira, selon les circonstances, ses frais de transport au niveau de service réellement exécuté.
4. En cas de retard découlant de formalités douanières ou de toute autre cause étant en dehors de son contrôle, Globex sera exempte de toute responsabilité en ce qui a trait aux normes de livraison établies.

IV. Réclamations

1. Il est expressément convenu que dans le cas de dommage, perte partielle, retard, non livraison ou autres réclamations, l'"expéditeur" doit signifier les dommages à Globex dans les 48 (quarante-huit) heures suivant la livraison de l'envoi. De plus, l'"expéditeur" doit faire sa réclamation PAR ÉCRIT à Globex dans les 21 (vingt-et-un) jours suivant la remise de l'envoi à Globex.
2. Certains types de produits ne sont pas assurables et ne peuvent pas être réclamés pour des pertes ou des dommages, par exemple, mais sans s'y limiter : les produits en verre, les denrées périssables et tous les liquides. D'autres types de produits peuvent également être refusés, tels que les envois non suffisamment emballés. En cas de réclamation, si l'emballage est jugé insuffisant, Globex ne sera pas responsable des dommages subis.
3. Tout litige pouvant survenir entre les Parties sera soumis aux lois de la Province de Québec et les Parties au présent contrat attribuent compétence exclusive aux tribunaux de la ville de Montréal, Province de Québec.



"Notre savoir-faire à votre service"
1-800-359-2111 • www.globexcourrier.com

V. Droit d'inspection

Globex peut, à sa seule discrétion ou à la demande d'autorités gouvernementales, ouvrir et inspecter tout envoi qui lui est confié.

VI. Responsabilité de paiement

Dans l'éventualité où l'"expéditeur" donnerait à Globex des instructions de paiement différentes, l'"expéditeur" sera toujours responsable au premier titre de tous frais y compris les frais de transport et de tous droits, taxations douanières, pénalités et amendes gouvernementales, taxes, ainsi que les honoraires d'avocats et frais légaux encourus par Globex relatifs à l'envoi, en cas de défaut de paiement par le destinataire. L'"expéditeur" sera également responsable de tous les coûts que Globex pourrait encourir pour le retour de l'envoi ou son entreposage en attendant tout arrangement.

SURCHARGE	DESCRIPTION	Mode de facturation	Coût
-----------	-------------	---------------------	------

Correction de données

Adresse erronée ou incomplète (envois internationaux et au Canada)	Une surcharge s'applique lorsque l'adresse de destination fournie par l'Expéditeur est incomplète, obsolète ou incorrecte et que Globex ne peut donc pas livrer l'envoi. Globex recherche et détermine la bonne adresse pour finaliser la livraison.	par pièce	20,75 \$
Adresse erronée ou incomplète (Local)	Une surcharge s'applique lorsque l'adresse de destination fournie par l'Expéditeur est incomplète, obsolète ou incorrecte et que Globex ne peut donc pas livrer l'envoi. Globex recherche et détermine la bonne adresse pour finaliser la livraison.	par envoi	Minimum 8,00 \$ ou coût du service initial

Manutention supplémentaire

Fragile	Les expéditions au Canada marquées « FRAGILE » seront soumises à une surtaxe pour couvrir la manipulation spéciale requise pour un transport sûr vers la destination finale	par envoi	50 % de supplément sur le coût du transport,
Frais de manutention	Colis non emballés, non convoyables, en bois, en métal, emballés sous plastique ou nécessitant un réemballage	par pièce	35,00 \$
Nonconvoyable	Tout article cylindrique, tel qu'un baril, un tambour, un seau ou un pneu, qui n'est pas entièrement emballé dans un contenant d'expédition en carton ondulé. Inclut également les valises et tout autre envoi dans un emballage plastique.	par pièce	35,00 \$
Envoi non empilable	Ce supplément fixe s'applique à chaque pièce d'un envoi qui ne peut être empilée, soit à la demande de l'expéditeur, soit en raison de sa forme, de son contenu ou de son matériau d'emballage.	par pièce	375,00 \$
Surdimensionné (dimension)	Tout colis d'une longueur supérieure à 121 cm (48 po) mais inférieure à 243 cm (96 po).	par pièce	35,00 \$ minimum
Surdimensionné maximum (dimension)	Tout colis d'une longueur supérieure à 243 cm (96 po).	par pièce	135,00 \$ minimum
Surcharge de poids	Tout colis expédié dont le poids réel est supérieur à 25 kg (55 lb).	par pièce	35,00 \$ minimum
Surcharge de poids maximale DOM	Tout colis expédié au Canada dont le poids réel est supérieur à 68 kg (150 lb).	par pièce	250,00 \$ minimum
Surcharge de poids INT/US	Tout colis expédié à l'international dont le poids réel est supérieur à 68 kg (150 lb).	par pièce	135,00 \$ minimum

Colis volumineux (Périmètre) Longueur + (2 x largeur) + (2 x hauteur)

Périmètre	Tout colis avec un périmètre entre 330 cm (130 po) et 419 cm (165 po).	par pièce	125,00 \$ minimum
Périmètre maximum	Tout colis avec un périmètre supérieur à 479 cm (189 po).	par pièce	375,00 \$ minimum

Suppléments de période de pointe 2025 (Du 27 octobre 2025 au 15 janvier 2026)

Frais de manutention	Colis non emballés, non convoyables, en bois, en métal, emballés sous plastique ou nécessitant un réemballage.	par pièce	37,50 \$
Non convoyable	Tout article cylindrique, tel qu'un baril, un tambour, un seau ou un pneu, qui n'est pas entièrement emballé dans un contenant d'expédition en carton ondulé. Inclut également les valises et tout autre envoi dans un emballage plastique.	par pièce	37,50 \$
Envoi non empilable	Ce supplément fixe s'applique à chaque pièce d'un envoi qui ne peut être empilée, soit à la demande de l'expéditeur, soit en raison de sa forme, de son contenu ou de son matériau d'emballage.	par pièce	375,00 \$
Surdimensionné (dimension)	Tout colis d'une longueur supérieure à 121 cm (48 po) mais inférieure à 243 cm (96 po).	par pièce	37,50 \$ minimum
Surdimensionné maximum (dimension)	Tout colis d'une longueur supérieure à 243 cm (96 po).	par pièce	1450,00 \$ minimum
Surcharge de poids	Tout colis expédié dont le poids réel est supérieur à 25 kg (55 lb).	par pièce	37,50 \$ minimum
Surcharge de poids maximale DOM	Tout colis expédié au Canada dont le poids réel est supérieur à 68 kg (150 lb).	par pièce	1450,00 \$ minimum
Périmètre	Tout colis avec un périmètre entre 330 cm (130 po) et 419 cm (165 po).	par pièce	150,00 \$ minimum
Périmètre maximum	Tout colis avec un périmètre supérieur à 479 cm (189 po).	par pièce	1450,00 \$ minimum

Frais pour marchandises dangereuses

Des frais s'appliquent aux envois contenant des marchandises dangereuses selon leur classification et le type de manutention spéciale requis.	Envois au Canada	par envoi	Inaccessible : Minimum 83,00 \$ ou 0,83 \$ par 0,5 kg Accessible : Minimum 100,00 \$ ou 1,00 \$ par 0,5 kg
	Envois internationaux	par envoi	Inaccessible : Minimum 100,00 \$ ou 1,00 \$ par 0,5 kg Accessible : Minimum 145,00 \$ ou 1,45 \$ par 0,5 kg

Service de facturation douanière

Droits et taxes chargés à l'expéditeur (Franco Domicile)	Des frais s'appliquent chaque fois que des droits, taxes ou autres frais réglementaires surviennent et que l'expéditeur a demandé que ceux-ci soient facturés en dehors du pays de destination.	par envoi	35,00 \$
Frais de débours	Frais administratifs pour payer les frais de dédouanement au nom de l'expéditeur. (Ces frais peuvent être annulés si Globex est autorisé à débiter la carte de crédit du client pour tous les frais de dédouanement dès réception.)	par envoi	Minimum 40,00 \$ ou 5,75 % des frais fiscaux (plus taxes), selon le plus élevé
Frais de traitement	Frais administratifs appliqués lorsque Globex traite des droits, taxes ou frais réglementaires au nom des clients.	par envoi	19,50 \$ ou 2,75 % des frais fiscaux, selon le plus élevé

Service de facturation douanière (suite)

IMPORT/EXPORT TEMPORAIRE	À la demande du Client, Globex facilite l'exportation temporaire et la réimportation ultérieure des marchandises depuis le pays d'origine, ou l'importation temporaire puis la réexportation des marchandises à destination. Ces services sont généralement fournis à des fins telles que des réparations, des tests, des expositions ou des activités similaires, et sont effectués conformément aux réglementations douanières grâce à la présentation de tous les documents requis et au respect des procédures de dédouanement pertinentes.	par envoi	65,00 \$ CAD
Frais de traitement des marchandises	Les frais de traitement des marchandises constituent des frais de service imposés par les douanes américaines et payés par tous les courtiers pour les déclarations formelles. Le taux correspond à un pourcentage de la valeur nette déclarée des marchandises. Des montants minimums et maximums s'appliquent.	par envoi	États-Unis: 0,3464 % de la valeur nette déclarée (minimum 32,71 USD – maximum 634,62 USD)
B13	Frais de préparation	par envoi	85,00 \$
Avis de courtier en douanes	Imports: ces frais s'appliquent sur des envois où l'importateur a assigné son propre courtier pour dédouaner l'envoi.	par envoi	25,75 \$
Option sélection de courtier	Exports: Supplément applicable lorsque le courtier est situé dans une aire métropolitaine de livraison différente de celle du destinataire.	par envoi	35,00 \$

Frais accessoires additionnels pouvant s'appliquer:

C.O.D Service	Globex does not accept C.O.D. (Collect On Delivery) shipments		
Supplément pour zone de livraison États-Unis	Peut s'appliquer selon l'origine ou la destination.	par envoi	15,00 \$
Taux de change	Nos services d'importation peuvent être soumis à un taux de change. L'assurance est gratuite pour les premiers 100 \$ de valeur déclarée. Globex offre une protection additionnelle contre la perte ou les dommages selon le type d'envoi. Certains types de produits ne sont pas assurables, notamment, sans s'y limiter, les produits en verre, les denrées périssables et les liquides.	par envoi	
Assurance	La couverture gratuite des premiers 100 \$ ne s'applique pas aux envois jugés non assurables. Aucune assurance ne peut être souscrite pour les envois à destination ou en provenance des pays suivants : Afghanistan, Angola, Cuba, Érythrée, Éthiopie, Iran, Irak, Kirghizistan, Libéria, Myanmar, Nigéria, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan et Zimbabwe. Un supplément s'applique à chaque envoi accompagné d'un connaissance manuel non électronique sur support papier ou faisant l'objet d'une demande par téléphone auprès de l'un de nos représentants du service à la clientèle. La documentation d'expédition électronique n'entraîne aucuns frais supplémentaires.	Envois internationaux, États-Unis et à l'intérieur du Canada par envoi	Frais minimum de 35,00 \$ ou 4,25 \$ par tranche de 100 \$ de valeur assurée, Toute fraction sera arrondie à la tranche de 100 \$ supérieure,
Connaissance manuel ou demande de cueillette par téléphone		par envoi	8,75 \$
Documents manquants ou incomplets	Des frais supplémentaires s'appliqueront si Globex doit fournir ou demander des documents d'expédition manquants.	par envoi	30,00 \$
Numéro de compte manquant	Des frais supplémentaires s'appliqueront lorsqu'un numéro de compte est manquant ou qu'un numéro de compte incorrect est inscrit sur le connaissance par l'expéditeur.	par envoi	17,50 \$

Frais accessoires additionnels pouvant s'appliquer (suite)

Connaissance manquant	Des frais additionnels s'appliquent lorsque le connaissance n'est pas remis avec l'envoi lors de la cueillette.	par envoi	10,00 \$
Service de livraison neutre	Ce service permet la livraison de tout envoi sans que sa valeur ne soit divulguée ou communiquée au destinataire. Globex s'assurera que tout document indiquant la valeur des marchandises soit retiré de l'envoi avant la livraison.	par envoi	25,00 \$
Zone de service éloignée	Envois internationaux. Peut s'appliquer selon l'origine ou la destination	par envoi	Minimum 45,00 \$ ou 0,65 \$ par demi-kilo
Ramassage non disponible	RND- S'applique lorsqu'un chauffeur se présente à l'adresse de l'expéditeur et que le ramassage demandé ou planifié n'a pas été annulé, que l'envoi n'est pas prêt ou que personne n'est disponible.	par envoi	15,00 \$
Nouvelle tentative de livraison	Globex appliquera des frais lorsqu'une deuxième tentative de livraison est effectuée le même jour.	par envoi	20,00 \$
Supplément pour zone éloignée	Envois au Canada. Peut s'appliquer selon l'origine ou la destination.	par envoi	30,00 \$ minimum
Zone de ramassage ou de livraison résidentielle	Envois internationaux et domestiques.	par envoi	8,75 \$
Signature requise	Signature obligatoire d'un adulte à l'adresse de livraison indiquée.	par envoi	9,50 \$

Supplément de sûreté et de sécurité

Supplément temporaire visant à couvrir les augmentations des coûts d'exploitation découlant d'une situation d'urgence indépendante de la volonté de Globex. Les changements dans la dynamique du	Pour tous les envois domestiques	par envoi	1,75 \$
	Exportations	par envoi	Le plus élevé de 1,75 \$ ou 0,26 \$ par ½ kg
	Exportations vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande	par envoi	Le plus élevé de 1,75 \$ ou 1,48 \$ par ½ kg
	Importations	par envoi	Le plus élevé de 6,05 \$ ou 0,26 \$ par ½ kg
	Importations en provenance de l'Australie, de la Chine, de Hong Kong et de la Nouvelle-Zélande.	par envoi	Le plus élevé de 6,05 \$ ou 1,78 \$ par ½ kg

Destinations à tarif régulier

Destinations à risque élevé	Une tarification distincte pour risque élevé s'applique dans les pays où les opérations sont effectuées dans des conditions de risque accru en raison de conflits armés, de troubles civils, de menaces terroristes élevées ou de pays soumis à des embargos commerciaux des Nations Unies. Cette tarification pour risque élevé s'applique à tous les envois en provenance de ou à destination de : En plus de ce qui précède, une politique opérationnelle mondiale est en vigueur afin de s'assurer que nos agents ne transportent pas sciemment des marchandises en violation des restrictions commerciales. Par conséquent, une tarification distincte pour destination restreinte s'appliquera afin de récupérer les coûts additionnels liés à la manutention exceptionnelle des envois en provenance de ou à destination de :	par envoi	Zone 5A: Burkina Faso, Haïti, Israël, Mali, Soudan, Ukraine, Venezuela
Destinations restreintes		par envoi	Zone 5B: Afghanistan, Biélorussie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Iran, Irak, Liban, Libye, Myanmar, Russie, Somalie, Syrie, Yémen, Zimbabwe

Services de livraison express garantis au Canada

10:30	Tarifs publiés de livraison express avec garantie le jour ouvrable suivant + supplément	par pièce	10,00 \$
9:00	Tarifs publiés de livraison express avec garantie le jour ouvrable suivant + supplément	par pièce	35,00 \$
Samedi	Tarifs publiés de livraison express le lendemain + supplément	par pièce	35,00 \$

Taxes

Taxes	La TVH, la TPS et la TVP s'appliquent aux envois expédiés au Canada, selon la destination.	par envoi
--------------	--	-----------

Modalités de paiement

Factures de transport	Payables sur réception
Factures de droits et taxes	

Tarifs :

Tous nos tarifs sont en dollars canadiens (CAD \$).

Poids volumétrique

Le poids facturable correspond soit au poids brut, soit au poids volumétrique, selon le plus élevé des deux.
Le poids volumétrique est calculé selon la formule suivante :

$L \times l \times H \text{ (cm)} \div 5000 = \text{poids volumétrique en kg}$ ✓

Les présentes conditions entrent en vigueur à compter du **1er août 2026**

Les présentes modalités et conditions sont sujettes à modification sans préavis.

Pour obtenir une version à jour, veuillez consulter notre site internet au www.globexcourrier.com

En signant les présentes modalités et conditions, vous acceptez également toutes les versions subséquentes.

Reçu et accepté par:

Nom de l'entreprise :

Nom du signataire autorisé :

Titre du signataire autorisé :

DATE:

SIGNATURE

Veuillez retourner le présent document par courriel

Courriel: info@globexcourrier.com